



VIROFLAY
RUNNING TRAIL



BULLETIN D'ADHÉSION V.R.T.

SAISON 2026 / 2027

NOM : _____	Prénom : _____	M	F
Date de naissance : ____ / ____ / ____		Catégorie sportive (ne pas compléter)	
Nationalité : _____			
E-mail : _____			
Téléphone : _____			
Adresse : sa mention nous autorise à l'utiliser à des fins de communication interne			
.....			
.....			
.....			

Viroflay Running Trail (VRT) se réserve le droit d'utiliser votre image à des fins de communication ou de promotion de l'association ou pour des événements organisés par elle. Conformément à la Loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant à Viroflay Running Trail, 4 rue Guizot 78220 Viroflay. Seuls l'association VRT et les événements pour lesquels l'association VRT est engagée sont destinataires des informations que vous lui communiquez.

Effectuez le règlement de la cotisation (*) de préférence par virement bancaire (Demander le RIB via mail ci-dessous) (*) Cochez la ou les options choisies (ou possibilité de règlement par chèque à l'ordre de <i>Viroflay Running Trail</i>)	
☐ Base d'inscription (3 séances) ☐ Mercredi (avec entraîneur, sur piste) ☐ Vendredi (avec entraîneur, en forêt) ☐ Dimanche (endurance forêt en groupe)	120 €**
☐ Supplément Licence FFA compétition	+75 €
Signature de l'adhérent obligatoire : (du responsable légal si l'adhérent mineur (minimum 16 ans))	TOTAL :
En signant cette adhésion, le membre reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et accepte de s'y conformer	
**Nota : les frais d'inscription ne sont remboursables qu'en cas de force majeure.	

JUSTIFICATIF DE SANTE

CAS n°1 : adhérents VRT, non-licenciés

- ☐ Joindre un **certificat médical original** (obligatoire) de moins de 3 mois, autorisant la pratique de la course à pied / de l'athlétisme en compétition
- ☐ ou d'un **PPS couvrant la saison exemple septembre à Aout année suivante** (le PPS a une validité d'1 an) les frais d'obtention sont à la charge de l'adhérent

CAS n°2 : adhérents, choisissant de prendre la licence :

Complétez en ligne le parcours de prévention Santé, dans l'espace licencié FFA dont vous recevrez le lien après paiement et enregistrement de la licence par le club.

Bulletin complété à envoyer, accompagné (le cas échéant) du **certificat médical ou PPS** et du **règlement** à :
VIROFLAY RUNNING TRAIL
Chez Mathieu PEILLON
4 rue Guizot
78220 VIROFLAY ou par mail à
viroflayrunningtrail@gmail.com avec
demande de RIB pour virement

Prendre la **licence** de la Fédération Française d'Athlétisme est vivement recommandé par l'association V.R.T.. Son principal avantage est de comporter une **assurance** couvrant tous les risques liés à la course à pied. Elle facilite les inscriptions aux compétitions.

La licence option running est ouverte à tous, et permet de participer à toutes compétitions hors championnats et épreuves d'animation sur piste. La licence option compétition est ouverte à tous ceux qui veulent participer aux compétitions officielles du championnat fédéral (sur piste ou running)